

Avant-programme

AFTCC

ASSOCIATION FRANÇAISE DE THÉRAPIE COMPORTEMENTALE ET COGNITIVE
AFTCC - 27 rue de la Saïda - 75015 PARIS - aftcc@wanadoc.fr - www.aftcc.org
Membre de l'EUROPEAN ASSOCIATION FOR BEHAVIOURAL AND COGNITIVE THERAPIES

Congrès de

Thérapie Comportementale et Cognitive

40 ans de l'AFTCC

vendredi 9

samedi 10 décembre 2011

Ateliers pré-congrès : jeudi 8 décembre



MAISON DE LA CHIMIE

Jeudi 8 décembre – Journée Ateliers :
28 rue Saint-Dominique, 75007 Paris

Vendredi 9 et samedi 10 décembre – Congrès :
28 bis rue Saint-Dominique, 75007 Paris

Parking : Esplanade des Invalides,

Entrée face au 23 rue de Constantine, 75007 PARIS – Métro : Invalides

Informations légales

1. Organisateur L'Association Française de Thérapie Comportementale et Cognitive (AFTCC) est une association régie par la loi de 1901.

2. Siège de l'AFTCC Le siège social de l'AFTCC est situé 27 rue de la SAIDA 75015 PARIS.

3. Propriété intellectuelle Les termes ou dénominations AFTCC ou Association Française de Thérapie Comportementale et Cognitive et leur traduction ainsi que le logotype utilisé par l'AFTCC sont la propriété de l'AFTCC. Tous les textes, images et autres contenus publiés par l'AFTCC sont réservés au titre du droit

d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle. Toute demande d'utilisation aux fins de représentation ou reproduction, même partielle, doit être présentée par écrit à l'adresse du siège social et à l'attention du Président de l'Association.

4. Protections des données personnelles L'AFTCC collecte et enregistre des données personnelles uniquement à des fins spécifiques et limitées, notamment pour :

- Le paiement des droits d'inscription,
- La distribution et l'envoi de la documentation.

La personne dont les données sont conservées dispose du droit d'être informé du traitement de ses données, ainsi que d'un droit d'accès, de modification, de rectification, et d'effacement de ses données. Toute correspondance relative à des données personnelles nominatives doit être adressée au Président de l'AFTCC à l'adresse du siège social.

5. Numéro de formateur L'AFTCC bénéficie du numéro de formateur : 117504 09375.

Conditions générales

1. Inscription Le nombre de places disponibles est limité. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur réception. Les conditions d'inscription pour chaque congrès sont décrites dans le bulletin d'inscription. L'inscription constitue un engagement ferme et définitif et ne peut être annulée que dans les conditions décrites à l'article « annulations ». Les inscriptions peuvent être faites jusqu'au 30 novembre 2011 dans la limite des places disponibles. Le moment de l'inscription n'affecte pas les conditions d'annulation. A réception de l'inscription et du paiement, une facture est adressée. A l'issue du congrès, une attestation de présence lui est délivrée.

2. Paiement et réductions Les modalités d'inscription et les tarifs sont mentionnés pour chaque congrès dans le bulletin d'inscription correspondant. Le participant doit régler les droits d'inscription par chèque bancaire en même temps que le retour du bulletin d'inscription. Aucune participation ne sera possible sans paiement total des frais d'inscription au préalable. En cas d'inscription en ligne sur le site de l'AFTCC, le participant a également la possibilité de régler par carte bancaire dans les conditions prévues sur le site. Le paiement doit être effectué en euros. Pour les organismes soumis au Code des Marchés Publics, la facture sera communiquée après le colloque. A compter de cette date, le règlement devra être effectué au plus tard dans les 60 jours. Les réductions applicables pour les différents congrès et participants sont indiquées dans le formulaire d'inscription correspondant. Aucune réduction supplémentaire ne peut être accordée.

3. Prestations Les prestations et les tarifs des congrès sont décrits dans le bulletin d'inscription.

4. Frais de voyage et d'hébergement Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge du participant. Pour certains congrès, l'AFTCC pourra faire bénéficier les participants de tarifs préférentiels auprès de certains hôteliers. Les conditions du bénéfice

de ces tarifs préférentiels figurent sur le site web de l'AFTCC ou peuvent être communiqués au participant sur demande. Les participants doivent cependant s'adresser directement à un de ces hôtels pour toute réservation définitive, l'AFTCC n'assumant aucune responsabilité pour la réservation des chambres. En effet, il appartient au participant de faire le nécessaire pour assurer son hébergement dans les délais. L'absence d'hébergement d'un participant ne modifie pas les conditions d'annulation prévues dans l'article « annulations ». L'AFTCC peut également, pour certains congrès, délivrer au participant qui en fera la demande un coupon de réduction Air France ou SNCF dans les conditions prévues au bulletin d'inscription.

5. Annulations L'AFTCC se réserve le droit d'annuler la manifestation jusqu'à deux semaines précédant la date de l'événement, en particulier si le nombre de participants est jugé insuffisant. Dans ce cas, les droits d'inscription reçus seront intégralement remboursés. L'AFTCC ne saurait cependant être tenue pour responsable d'autres dommages liés à cette annulation. De plus, quelle que soit la date de l'événement, tout événement échappant au contrôle de l'AFTCC (grève totale ou partielle, guerre, embargo, incendie, accident, catastrophe naturelle ou économique...) de nature à empêcher, rendre économiquement non rentable ou retarder la tenue du congrès, sera considéré comme cas de force majeure sans qu'il soit nécessaire de préciser que cet événement présente un caractère imprévisible, irrésistible, insurmontable ou extérieur au sens des juridictions françaises. Le participant a le droit d'annuler sans frais son inscription dans les conditions suivantes : En cas de demande d'annulation reçue plus d'un mois avant le congrès, seuls les frais administratifs de l'ordre de 40 euros seront facturés. En cas de demande d'annulation reçue entre un mois et quinze jours avant la date du congrès, 50 % des droits d'inscription seront facturés. En cas de demande d'annulation reçue entre

quinze jours et huit jours avant le congrès, 75 % des droits d'inscription seront facturés.

Si la demande d'annulation est reçue moins de huit jours avant le congrès, 100 % des droits d'inscription seront facturés. Le participant a toujours néanmoins la possibilité de se faire remplacer par un tiers à condition que le tarif prévu pour le participant soit le même que pour le remplaçant. Les délais sont comptés à partir de l'inscription et de l'acceptation des conditions générales, dès lors que l'annulation est faite par écrit et que la manifestation n'a pas encore eu lieu.

6. Intervenants La mention du nom des intervenants est simplement indicative et n'engage pas l'AFTCC vis-à-vis du participant. Si un intervenant annoncé renonce à participer, l'AFTCC s'efforcera de lui trouver un remplaçant de niveau équivalent. Plus généralement, il pourra être nécessaire pour des raisons échappant à la volonté de l'AFTCC de modifier le contenu des programmes, les intervenants et les horaires sans que la responsabilité de l'AFTCC puisse être recherchée. Les intervenants sont seuls responsables du contenu de leurs programmes et présentations respectifs. Les opinions exprimées lors des congrès sont de la seule responsabilité des intervenants et des participants. L'AFTCC ne pourra en aucun cas être responsable du contenu des interventions ou des opinions exprimées par les participants ainsi que du contenu des documents éventuellement distribués lors du congrès.

7. Autres dispositions La nullité de l'une des clauses des présentes conditions générales est sans effet sur la validité des autres clauses. L'AFTCC n'est pas responsable des informations erronées ou autres erreurs résultant de problèmes techniques ou autres événements hors de son contrôle. Les relations juridiques entre l'AFTCC et le participant sont régies par le droit français. Tout litige qui pourrait naître entre l'AFTCC et le participant est de la compétence des Tribunaux de Paris.

Journée pré-congrès

Ateliers pratiques de formation

Les résumés des ateliers sont en page 8

Un atelier sur une journée (de 9 h 30 à 18 h 30)

Atelier A1 **Pratique de la psychologie positive dans les TCC**

Christophe André, Psychiatre (Paris)

Cinq ateliers le matin (de 9 h 30 à 13 h 30)

Atelier B1 **La thérapie basée sur l'analyse fonctionnelle**

Benjamin Schoendorff, Psychologue (Mont-Saint-Hilaire)

Atelier B2 **Gérer un groupe d'exposition à l'anxiété sociale**

Benoît Monié, Psychologue (Toulouse)

Atelier B3 **TCA : santé, beauté, bonté**

Laurence Collet-Roth, Psychologue (Lyon)

Atelier B4 **Prise en charge de la douleur chronique : aspects pratiques. Intérêt de l'approche cognitivo-comportementale au moyen de groupes**

Valérie Guillouf, Psychiatre (Caen)

Atelier B5 **Le trouble de l'attachement. Théorie et application clinique : l'anxiété de séparation**

Gisèle George, Pédopsychiatre (Paris)

Cinq ateliers l'après-midi (de 14 h 30 à 18 h 30)

Atelier C1 **Accroître la flexibilité psychologique : la thérapie d'acceptation et d'engagement (ACT)**

Jean-Louis Monestès, Psychologue (Amiens), Matthieu Villatte, Psychologue (Amiens)

Atelier C2 **Pratiques de relaxation en TCCE**

Dominique Servant, Psychiatre (Lille)

Atelier C3 **Dépasser schémas et personnalité**

Stéphanie Hahusseau, Psychiatre (Toulouse)

Atelier C4 **Le trouble bipolaire : approche actuelle de la prévention des rechutes et des récives**

Charles Pull, Pr de Psychiatrie (Luxembourg)

Atelier C5 **L'entretien motivationnel**

Sylvie Méline, Psychologue (Longwy), François Laruelle, Psychiatre (Saint-Dié)

9h15 - 10h30 SYMPOSIUM 1**9h15 - 10h30 RENCONTRES AVEC LES EXPERTS****Troubles sexuels féminins***Alexandra Hubin, Psychologue (Louvain-la-Neuve)***Exposition***Stéphane Roy, Psychologue (Bourges)***Soins précoces aux victimes : devenir du *debriefing* psychologique ?***Annick Ponseti-Gaillochon, Psychologue (Villeneuve-Saint-Georges)***Supervision Adulte****10h30 - 11h00****Pause café****Séance Posters n° 1****11h00 - 12h15 SYMPOSIUM 2****11h00 - 12h15 RENCONTRES AVEC LES EXPERTS****Prise en charge du suicide***Emmanuel Granier, Psychiatre (Villeneuve-lez-Avignon)***Exposition à l'alcool***Pierluigi Graziani, Pr de Psychologie (Nîmes)***Thérapie cognitive chez l'enfant***Luis Véra, Psychologue (Paris)***Supervision Adulte****12h30 - 14h00****Déjeuner****14h00 - 15h15 Ouverture du congrès***Frédéric Chapelle, Psychiatre (Toulouse), Président de l'AFTCC***Rétrospectives historiques****Modérateur :** *Patrick Légeron, Psychiatre (Paris)**Annick Caignou, Psychologue (Draveil), Ovide Fontaine, Pr de Psychiatrie (Liège),**François Heim, Psychiatre (Toulouse), Bernard Rivière, Psychiatre (St-Maurice),**Jacques Rognant, Psychiatre (Brest), Daniel Widlöcher, Pr de Psychiatrie (Paris)***15h15 - 15h45****Pause café****Séance Posters n° 1****15h45 - 17h00 Perspectives théoriques – Table ronde****Modérateur :** *Stéphane Rusinek, Pr de Psychologie (Lille)**Christophe André, Psychiatre (Paris), Bernadette Rogé, Pr de Psychologie (Toulouse),**Jacques Van Rillaer, Pr de Psychologie (Louvain-La-Neuve),**Charles Pull, Pr de Psychiatrie (Luxembourg), Marc Willard, Psychiatre (Strasbourg)*

9h15 - 10h30 SYMPOSIUM 3

9h15 - 10h30 RENCONTRES AVEC LES EXPERTS

Prise en charge de proches de malades atteints de maladies évolutives

Thierry Hergueta, Psychologue (Paris)

Risques psychosociaux

Christophe Villette, Psychologue (Paris)

Psychoses – Remédiation cognitive

Nadine Bazin, Psychiatre (Le Chesnay)

Supervision Enfant

10h30 - 11h00 Pause café

Séance Posters n° 2

11h00 - 12h15 SYMPOSIUM 4

11h00 - 12h15 RENCONTRES AVEC LES EXPERTS

Thérapie de couple

Frédéric Fanget, Psychiatre (Lyon)

Anorexie : comportements et cognitions

Laurence Collet-Roth, Psychologue (Lyon)

Impulsivité

Charles-Edouard Rengade, Psychiatre (Lyon)

Supervision Enfant

12h30 - 14h00 Déjeuner

14h00 - 15h15 SYMPOSIUM 5

14h00 - 15h15 GIE Affirmation de soi

Nicolas Duchesne, Psychiatre (Montpellier), Frédéric Fanget, Psychiatre (Lyon)

GIE Enfant-Adolescent

GIE Interventions basées sur la pleine conscience (IBPC)

*Yasmine Liénard, Psychiatre (Paris), Stéphany Orain-Pélissolo, Psychologue (Paris),
Benoît Monié, Psychologue (Toulouse)*

Concours « Jeune Chercheur »

Présidente du jury : Stacey Callahan, Pr de Psychologie (Toulouse)

15h15 - 15h45 Pause café

Séances Posters n° 2

15h45 - 17h00 CONFÉRENCE

Accès à la conscience et émotions : apports des neurosciences cognitives

Raphaël Gaillard, Psychiatre (Paris)

CLÔTURE DU CONGRÈS

CONCOURS « JEUNE CHERCHEUR »

L'AFTCC ouvre un concours en TCC pour les « jeunes chercheurs » qui permettra d'obtenir :

1^{er} Prix : 2 000 €,

2^e Prix : 500 €,

plus une inscription au congrès et à un atelier l'année suivante

Conditions de participation

Pour participer, le candidat doit être étudiant, quelle que soit la spécialité, en M2R, en thèse ou interne en médecine, ou avoir soutenu sa thèse de doctorat entre le 01/09/2009 et le 01/12/2010.

Les travaux du candidat doivent se situer dans le domaine des TCC.

Le candidat présentera sa(ses) recherche(s) en 3 500 mots au maximum dans un document, type article, auquel il ajoutera un résumé en français et un résumé en anglais.

Le document comprendra au maximum deux figures et deux tableaux.

Il indiquera sur une première page séparée : le titre de sa présentation, son adresse postale et son adresse mail, son statut et son âge, les lieux et institutions où se déroule(nt) sa(ses) recherche(s), ainsi que le nom et l'adresse de son directeur de recherche pour ce travail.

Seront jointes au document les copies des pièces justifiant du statut du candidat (carte d'étudiant, avis de soutenance de la thèse/mémoire ainsi que son CV).

L'ensemble du dossier est à envoyer au plus tard pour le **31 juillet 2011** en un exemplaire papier et un document au format PDF copié sur un CD-Rom à :

AFTCC

Secrétariat administratif

«Concours Jeune Chercheur»

27 rue de la Saïda – 75015 Paris

Comment se fera la sélection ?

Parmi les dossiers reçus, le jury du concours « Jeune Chercheur » sélectionnera quatre candidats qui viendront défendre publiquement leur travail lors des Journées Scientifiques de l'AFTCC le samedi 10 décembre 2011 de 14 h 00 à 15 h 15. L'inscription aux Journées Scientifiques de 2011 sera offerte à ces quatre candidats.

Les résultats de cette *première sélection* seront annoncés à l'ensemble des candidats le *27 septembre 2011* au plus tard.

Les candidats sélectionnés auront 15 minutes pour présenter leur recherche et répondre aux questions du jury.

Les documents produits par les candidats, sur décision du jury et après modifications éventuelles demandées aux auteurs, pourront être publiés dans un numéro du JTCC.

Professeur Stacey CALLAHAN

Présidente du jury

APPEL A COMMUNICATIONS

Les communications proposées auront trait aux avancées scientifiques et/ou cliniques des TCC s'appliquant aux enfants, adolescents, adultes et personnes âgées, pour des prises en charge individuelles ou de groupes.

L'ensemble des troubles psychiatriques ainsi que divers problèmes peuvent être considérés (addictions, anxiété, ESPT, phobies, problèmes sexuels, psychoses, stress, suicides, troubles des conduites alimentaires, troubles de l'humeur, troubles obsessionnels compulsifs, troubles de la personnalité...), comme diverses techniques peuvent être abordées (coping, évaluation, motivation, neurosciences, approche familiale, affirmation de soi, relaxation, exposition...), quel que soit le champ d'application.

En symposium

La communication doit s'inscrire dans l'un des thèmes généraux des TCC. Les communications seront d'une durée maximale de 15 minutes (plus 5 minutes de débat avec le public). La rétroprojection utilisée sera de bonne visibilité (texte court et caractères de taille suffisante). Il y aura possibilité de faire une projection informatique à condition soit d'apporter une clé USB, soit d'enregistrer le texte de la communication sur CD-Rom. La Maison de la Chimie met à notre disposition un ordinateur PC.

En séance posters

La communication peut se faire sur tout thème relatif aux thérapies comportementales et cognitives. Les dimensions maximales d'affichage sont de 1,50 m (hauteur) par 1 m (largeur). Un prix récompensant le meilleur poster sera attribué à l'issue des Journées.

Faites votre proposition de communication directement en ligne sur www.aftcc.org dans la rubrique « Congrès national »
jusqu'au 13 septembre 2011 inclus.

La communication en symposium ou sous forme de poster nécessite l'inscription aux Journées Scientifiques.

PROPOSITIONS DE SYMPOSIUMS

Il est possible de proposer des symposiums « clés en mains ».

Pour cela, l'organisateur du symposium contactera directement, par mail, le responsable scientifique, Stéphane RUSINEK, stephane.rusinek@univ-lille3.fr **jusqu'au 14 juin 2011 inclus.**

Chaque symposium proposé sera constitué de quatre communications.

Une exposition technique se tiendra les 9 et 10 décembre 2011

Elle accueillera les associations de patients, les laboratoires pharmaceutiques, la librairie spécialisée ainsi que le secrétariat de l'AFTCC

Résumé des ateliers pratiques de formation

Un atelier sur une journée

De 9 h 30 à 18 h 30

Atelier A1 Pratique de la psychologie positive dans les TCC

Christophe André, Psychiatre (Paris)

Le vigoureux et passionnant courant de la « psychologie positive » est très actif dans le monde actuel de la recherche en psychologie. On y a largement dépassé le stade de la méthode de « Maîtrise de soi-même par l'auto-suggestion consciente » du pharmacien lorrain Émile Coué, à la fin du XIX^e siècle, ou le célèbre « Pouvoir de la Pensée Positive » de l'américain Norman Vincent Peale, dans les années 50. La psychologie positive est une réflexion scientifique sur le fonctionnement humain optimal. C'est aussi une autre façon de penser à l'amélioration du bien-être subjectif, en se concentrant sur l'étude de ce qui construit notre santé, et non plus seulement sur

ce qui l'entrave. C'est, appliqué à l'équilibre de notre esprit, la transposition du concept de « santé active », qui s'impose désormais en médecine : on peut contribuer à rester en bonne santé en adoptant certains comportements (faire de l'exercice physique, manger beaucoup de fruits et de légumes, éviter le tabac, consommer l'alcool avec modération, etc.). De la même manière, on peut augmenter ses chances de se sentir bien mentalement en cultivant la gratitude ou la gentillesse, en développant ses émotions positives, etc. L'atelier abordera les données scientifiques actuelles en psychologie positive, et proposera des exercices thérapeutiques à prescrire aux patients.

Cinq ateliers le matin

De 9 h 30 à 13 h 30

Atelier B1 La thérapie basée sur l'analyse fonctionnelle

Benjamin Schoendorff, Psychologue (Mont-Saint-Hilaire)

La Thérapie Basée sur l'Analyse Fonctionnelle (Functional Analytic Psychotherapy, FAP, Kohlenberg & Tsai, 1991, 2009) est une thérapie comportementale contextuelle qui crée des relations thérapeutiques profondes au service du changement durable. La FAP invite les thérapeutes à façonner, au moyen du renforcement, les comportements des clients tels qu'ils se présentent dans la relation thérapeutique et les interactions client-thérapeute. La FAP peut être utilisée en traitement unique ou combinée à d'autres approches comme la thérapie cognitive, la TCD ou l'ACT.

La FAP se base sur les principes de l'analyse du comportement (Skinner) et invite clients et thérapeutes à reconnaître quand ce qu'il se passe entre eux est représentatif des difficultés que le client vit dans sa vie quotidienne afin de créer des opportunités de façonner et renforcer des comportements

plus fonctionnels dans le moment présent – ce qui rend le changement plus immédiat et plus puissant.

La FAP se base sur cinq règles simples permettant : 1) de reconnaître les comportements sur lesquels travailler ; 2) de les susciter ; 3) de renforcer de manière naturelle les améliorations comportementales ; 4) d'identifier les effets du renforcement ; et 5) d'aider à la généralisation des nouveaux comportements à la vie quotidienne des clients.

Cet atelier d'initiation présentera les principes et règles de la FAP et vous transmettra des outils concrets pour approfondir vos relations thérapeutiques et favoriser le changement comportemental.

Objectifs d'apprentissage :

- Comprendre les bases de la FAP et l'intérêt de se focaliser sur la relation thérapeutique.
- Comprendre et pouvoir appliquer les cinq règles de la FAP.
- Combiner la FAP à d'autres modalités thérapeutiques.

Atelier B2 **Gérer un groupe d'exposition à l'anxiété sociale**

Benoît Monié, Psychologue (Toulouse)

Cet atelier a pour but de mieux comprendre comment mettre en place un travail spécifique d'exposition en groupe dans le traitement des phobies sociales.

- Comment bien diagnostiquer l'anxiété sociale (timidité, phobie sociale, personnalité évitante).
- Comment différencier le travail en affirmation de soi et en exposition pour phobiques sociaux.
- Comment se construit une thérapie de groupe basée sur l'exposition (critères d'inclusion et d'exclusion, durée, fréquence).
- Quel est le travail spécifique d'exposition :
 - sur l'observation (rougeur, tremblements...);
 - sur l'interaction (rencontrer l'autre, révéler ses limites, parler de soi...).
- Importance du travail cognitif dans l'exposition (distorsions, prédictions, auto-focalisation).

Trop souvent confondu avec le travail en affirmation de soi, nous verrons en quoi cette prise en charge est spécifique.

L'objectif est de permettre au participant d'acquérir des outils afin de mener un groupe d'exposition à l'anxiété sociale, cet atelier sera essentiellement basé sur la mise en pratique pour mieux comprendre les enjeux de l'exposition et de ce que vit le patient.

Nombreux exercices, expositions et mises en situation seront au programme de cet atelier !

Atelier B3 **TCA : santé, beauté, bonté**

Laurence Collet-Roth, Psychologue (Lyon)

Quid des régimes, de l'estime de soi et de la tyrannie du paraître ?...

Privations, restrictions caloriques et parfois autres comportements compensatoires, perte et reprise de poids sont le cercle vicieux du quotidien de nos patients. Les sensations alimentaires telles que la faim, le rassasiement et la satiété ne sont plus reconnues et les émotions sont mal identifiées notamment chez les impulsifs et les alexithymiques.

L'estime de soi et ses trois piliers en est fortement ébranlée avec la dictature de la minceur qui entraîne des distorsions cognitives rigides.

Grâce à des outils transdiagnostiques, nous pouvons aider les patients à assouplir leurs croyances alimentaires, percevoir la confusion entre émotions et sensations, les accompagner vers l'acceptance de leur image de corps.

À l'aide d'exemples, nous envisagerons certains aspects thérapeutiques.

Atelier B4 **Prise en charge de la douleur chronique : aspects pratiques. Intérêt de l'approche cognitivo-comportementale au moyen de groupes**

Valérie Guillouf, Psychiatre (Caen)

Douleur et émotion sont indissociables.

Depuis juin 2000, nous animons au CETD du CHU de Caen des groupes de gestion de la douleur chronique.

Face au catastrophisme et à la kinésiophobie, les deux facteurs principaux d'entretien de la douleur chronique, l'intérêt de groupe de gestion s'avère intéressant.

La présence d'un psychiatre et d'un rééducateur répond à la demande de gestion des émotions et de reprise d'activités qui sont les recommandations de l'ANAES dans le traitement de la douleur chronique.

L'utilisation des techniques comportementales et le recours à l'hypnose pour aider les patients à « faire face » en se basant sur le livre de F. Bourreau « Contrôler votre douleur » et sur une cassette de relaxation et d'hypnose remise au patient, l'aide petit à petit à s'autonomiser par rapport aux techniques et à sortir d'un statut « passif » malade à un statut « actif ».

Le versant social n'est pas négligé avec une aide dans les problèmes de statut et dans l'incitation clairement énoncée d'une reprise d'activité si possible professionnelle quand elle est encore envisageable.

Atelier B5 **Le trouble de l'attachement Théorie et application clinique : l'anxiété de séparation**

Gisèle George, Pédiopsychiatre (Paris)

Depuis quelques années, les cliniciens retrouvent dans la quelconquerie de leurs patients un trouble de l'attachement ancien.

Nous nous proposons dans cet atelier de redéfinir à la lueur des grands chercheurs dans le domaine, ce que l'on entend par « attachement ».

Cette théorie, développée par Bowlby, a révolutionné les concepts psychologiques du siècle dernier et a été à l'origine de tous les grands courants de pensée.

Après un rappel théorique, nous essaierons de mieux comprendre ses implications cliniques notamment dans le trouble anxiété de séparation de l'enfant et de l'adolescent.

Cinq ateliers l'après-midi

De 14 h 30 à 18 h 30

Atelier C1 **Accroître la flexibilité psychologique : la thérapie d'acceptation et d'engagement (ACT)**

Jean-Louis Monestès, Psychologue (Amiens),
Matthieu Villatte, Psychologue (Amiens)

L'objectif de la **Thérapie d'Acceptation et d'Engagement (ACT)** est d'aider les patients à modifier la relation qu'ils entretiennent avec leurs émotions et leurs pensées douloureuses, afin qu'ils retrouvent une **flexibilité psychologique** : plutôt que de discuter la véracité des pensées et de tenter de supprimer les émotions, les patients développent la **distanciation** et l'**acceptation**. Cela est rendu possible par l'emploi de **techniques expérientielles de pleine conscience** et par une **utilisation spécifique du langage dans la relation thérapeutique**.

Un tel changement d'approche **accroît la capacité des patients à s'engager en direction de ce qui compte réellement pour eux**, et à **choisir ou construire des sources de renforcement**, puis **programmer des actions concrètes** en s'appuyant sur les qualités motivationnelles du langage (travail sur les valeurs et activation comportementale).

Atelier C2 **Pratiques de relaxation en TCCE**

Dominique Servant, Psychiatre (Lille)

Une nouvelle pratique de la relaxation s'avère très utile dans le domaine thérapeutique des TCCE (Thérapies cognitives comportementales et émotionnelles). Inspirée des plus grandes méthodes (Yoga, Jacobson, Schultz, Sophrologie, Hypnose...), cinq techniques de bases sont proposées : les techniques respiratoires (contrôle respiratoire, respiration dynamique...), la détente du corps (relaxation musculaire progressive et par suggestion), la pleine conscience, les techniques de visualisation et d'imagerie mentale et enfin des techniques de relaxation profonde basées sur la modification du niveau de conscience. Les différentes techniques sont utilisées comme une boîte

à outils où à chaque patient et à chaque indication (trouble anxieux et dépressifs, stress post traumatique, troubles addictifs et du comportement, douleurs...) une ou plusieurs techniques peuvent être préférées. Dans cet atelier différents exercices seront présentés à partir d'un module structuré pouvant servir de base au thérapeute en TCCE :

- la relaxation musculaire appliquée ;
- la détente du corps par induction de sensation de légèreté ;
- la respiration consciente et dynamique ;
- la visualisation (couleur, action, situation) ;
- l'induction et l'exposition aux émotions ;
- le lâcher prise, la distanciation du présent et la remémoration du passé.

Atelier C3 **Dépasser schémas et personnalité**

Stéphanie Hahusseau, Psychiatre (Toulouse)

Les traumatismes et les carences subis dans l'enfance, dont la prévalence en population psychiatrique est supérieure à celle de la population générale, génèrent des schémas cognitifs rigides et des répétitions comportementales automatiques définissant les troubles de la personnalité.

Ces expériences émotionnelles difficiles précoces créent fréquemment une sensibilisation à l'émotion dont va résulter un évitement expérientiel. En cherchant à éviter de souffrir, on évite de vivre.

Toutefois, la maltraitance infantile dont les effets délétères ont été documentés tant sur le plan de la santé psychique que physique est souvent laissée pour compte dans nos analyses fonctionnelles.

Dans cet atelier clinique seront donc proposés un modèle d'analyse fonctionnelle intégrant ces données diachroniques, ainsi qu'une approche psychothérapeutique intégrative issue des apports et des processus de la troisième vague.

NB : la technique d'exposition aux émotions et aux souvenirs qui sera travaillée en duo pendant cet atelier étant grandement facilitée pour le thérapeute par la visualisation de l'activation parasympathique, il est conseillé aux personnes équipées, de venir avec leur matériel d'observation de la variabilité de la fréquence cardiaque.

Atelier C4 Le trouble bipolaire : approche actuelle de la prévention des rechutes et des récédives

Charles Pull, Pr de Psychiatrie
(Luxembourg)

Le trouble bipolaire constitue par définition un trouble psychique récidivant.

Après la rémission d'un épisode dépressif ou maniaque, il convient de ce fait de tout faire pour prévenir les rechutes et les récédives.

La prévention est avant tout médicamenteuse, mais elle doit être complétée par une psycho-éducation approfondie.

Au cours de son atelier, l'intervenant se propose de rappeler les grandes lignes du traitement médicamenteux et de discuter le fond les principales approches psycho-éducatives : informations du patient sur le trouble bipolaire, explications sur la nécessité d'une bonne compliance thérapeutique, facteurs de risque et comment les éliminer ou les réduire, la détection des premiers signes d'une récédive et comment y faire face, les respects des rythmes sociaux, implication et participation des proches.

Dans l'ensemble, le but de cet atelier est de donner aux participants un maximum d'outils permettant d'aider leurs patients et leurs proches à faire face à un trouble psychique particulièrement grave, les aider au mieux, prévenir les rechutes et les récédives et leur montrer ce qu'ils peuvent et doivent faire dès le premier signe annonciateur d'une récédive.

Atelier C5 L'entretien motivationnel

Sylvie Méline, Psychologue
(Longwy),
François Laruelle, Psychiatre
(Saint-Dié)

Lors de cet atelier d'une demi-journée, nous vous proposons d'aborder l'entretien motivationnel, méthode initialement développée par Miller et Rollnick.

Cette méthode de communication est à la fois directive et centrée sur la personne, avec l'objectif de favoriser les changements de comportement en renforçant les motivations intrinsèques par l'exploration puis la résolution de l'ambivalence.

L'entretien motivationnel peut être utilisé dans toute relation d'aide. Ce mode d'intervention peut donc être utilisé dans les nombreuses situations où le patient se montre ambivalent. Il s'applique à de nombreux domaines comme les maladies chroniques et l'éducation thérapeutique (VIH, hépatites, diabète, hypertension), l'aide sociale, la prévention primaire et secondaire, l'éducation, la justice...

En psychiatrie, elle est très utilisée en addictologie.

Après un apport théorique centré sur les modalités de l'entretien motivationnel, cet atelier reprendra des situations cliniques du domaine de la psychiatrie et des addictions proposées par les intervenants et la salle.

**Le déjeuner
n'est pas prévu
le jeudi**

Président des journées et Président de l'AFTCC

Frédéric CHAPELLE (Psychiatre)

Comité scientifique

Stéphane RUSINEK (Pr de Psychologie), (Coordinateur)

Christophe ANDRÉ (Psychiatre), Pascal ANTOINE (Dr en Psychologie), Nadine BAZIN (Psychiatre),
Stacey CALLAHAN (Pr de Psychologie), Damien FOUQUES (Dr en Psychologie),
Pierluigi GRAZIANI (Pr de Psychologie), Marc HAUTEKEETE (Pr de Psychologie),
Charles-Edouard RENGADE (Psychiatre), Christine MIRABEL-SARRON (Psychiatre),
Antoine PÉLISSOLO (Pr de Psychiatrie), Didier PLEUX (Dr en Psychologie),
Bernadette ROGÉ (Pr de Psychologie), Alain SAUTERAUD (Psychiatre)

Comité d'organisation

Annick PONSETI-GAILLOCHON (Psychologue), (Coordinatrice)

Évelyne CAHEN (Psychiatre), Nathalie GIRARD-DEPHANIX (Psychologue), Benoît MONIÉ (Psychologue),
Stéphany ORAIN-PÉLISSOLO (Psychologue), Rollon POINSOT (Psychologue),
Stéphane ROY (Psychologue), Marc WILLARD (Psychiatre)

Du livre papier au support électronique, Dunod, depuis plus de deux siècles, accompagne avec succès des générations d'étudiants et de professionnels dans leurs besoins d'apprentissage et de formation.

Avec un catalogue de plus de 400 titres en psychologie, psychanalyse et psychothérapie, renouvelé chaque année par de nombreuses nouveautés, Dunod est l'éditeur de « toutes les psys ».

Dunod est un éditeur du groupe Hachette Livre.

Réunions de l'AFTCC

Vendredi 9 décembre 2011

Assemblée Générale

17 h 15 - 19 h 30

*Elle est ouverte à tous les membres de l'AFTCC
à jour du paiement de leur cotisation inscrits ou non au Congrès*

Samedi 10 décembre 2011

Conseil d'Administration

9 h 15